

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 SEPTEMBRE 2022

2022-68 DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES COMMISSIONS METIERS ET DE LA COMMISSION MIXTE - MODIFICATION

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt et un septembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du quatorze septembre 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19

Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

Délégués titulaires absents :

Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique (excusé)
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusée)
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick BERTIN

Affichage le 22 septembre 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5,

Vu Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5721-1 et L. 2121-22,

Vu l'article 8.2 des statuts du SYDELA (Territoire d'énergie Loire-Atlantique) relatifs aux commissions, approuvés par arrêté préfectoral en date du 17 mai 2021,

Vu la délibération n°2022-35 du Comité syndical en date du 28 avril 2022 portant création et désignation des membres au sein des commissions métiers et de la commission mixte,

Vu le Procès-Verbal d'élection du nouveau délégué titulaire du collège électoral de Sèvre et Loire en date du 12 septembre 2022, en remplacement de M. Maurice BOUHIER,

Considérant l'installation du nouveau délégué titulaire du collège électoral « Sèvre et Loire », M. Joël BARAUD, élu en remplacement de M. Maurice BOUHIER,

Considérant l'élection du 6ème Vice-Président lors de la séance du Comité syndical du 21 septembre 2022,

Considérant qu'au regard de l'article 8.2 des statuts du SYDELA, peuvent être formées des commissions « chargées d'étudier et de préparer les décisions soumises au Comité syndical » ;

Considérant qu'il est proposé au Comité syndical de modifier la composition des sept commissions syndicales thématiques en référence aux compétences et activités optionnelles exercées par le SYDELA et une commission mixte dans le cadre de l'internalisation de l'activité de L.A Géo-Data, à savoir :

- Commission Achats et partenariats financiers
- Commission Eclairage public / Télécom
- Commission Administration Finances – Ressources Humaines
- Commission PCAET - Mobilité
- Commission Réseaux - Urbanisme
- Commission Maîtrise de l'énergie
- Commission Production en énergie renouvelable
- Commission mixte L.A Géo-Data

Considérant que la composition des commissions thématiques est constituée d'élus du SYDELA,

Considérant que la composition de la commission mixte L.A Géo-Data est constituée d'élus du SYDELA, d'élus d'Atlantic'Eau et d'élus de l'Association des Maires de Loire-Atlantique, du fait des relations partenariales entre les parties sur ce sujet,

Considérant que M. le Président rappelle que chaque membre du comité syndical a pu se positionner, avec un maximum de trois choix, sur une ou des commissions. Il précise qu'il n'y a pas de minimum ni de maximum d'élus par commission prédéfini.

Considérant que M. Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA, est président de droit de chaque commission,

Considérant que le Président de chaque commission sera désigné par M. Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA,

Considérant qu'il est proposé, par le Président, la composition suivante des commissions métiers :

<p>Achats et partenariats financiers <i>R. CHARBONNIER</i> <u>F. DUNET, Président de la commission</u> D. DAVID D. MEYER JP. POSSOZ G. LÉAUTÉ</p>	<p>Eclairage public – Télécom <i>R. CHARBONNIER</i> <u>P. BERTIN, Président de la commission</u> JP. ALLANIC R. MOESSARD D. GEFFRAY S. LEFEUVRE H. RABERGEAU P. JOUNY J. BARAUD</p>
<p>Administration - Finances - RH <i>R. CHARBONNIER</i> <u>D. DAVID, Président de la commission</u> JP. BELLEIL F. DUNET P. BERTIN D. MEYER M. TAILLANDIER P. CAILLON D. DUGABELLE J. BARAUD JP. POSSOZ S. CHAMBAGNE</p>	<p>Maîtrise de l'énergie <i>R. CHARBONNIER</i> <u>F. DUNET, Président de la Commission</u> P. BERTIN D. LAPADU-HARGUES JP. ALLANIC Y. TAILLANDIER L. GUILLEMINE D. DUGABELLE P. PAILLARD J. BARAUD</p>
<p>Réseaux-Urbanisme <i>R. CHARBONNIER</i> <u>JP. BELLEIL, Président de la commission</u> P. CAILLON Y. TAILLANDIER F. BOYERE D. GEFFRAY S. LEFEUVRE H. RABERGEAU P. JOUNY</p>	<p>PCAET - Mobilité <i>R. CHARBONNIER</i> <u>D. MEYER, Président de la commission</u> F. DUNET L. ROBIN D. DUGABELLE P. PAILLARD</p>
<p>Production en énergie renouvelable <i>R. CHARBONNIER</i> <u>P. CAILLON, Président de la commission</u> D. LAPADU-HARGUES R. MOESSARD F. BOYERE L. ROBIN L. GUILLEMINE G. LÉAUTÉ S. CHAMBAGNE J. BARAUD</p>	<p>L.A GEO-DATA (commision mixte SYDELA, Atlantic'Eau et AMF44) <i>R. CHARBONNIER</i> <u>Y. TAILLANDIER, Président de la commission</u> JP. BELLEIL D. MEYER D. DUGABELLE S. LEFEUVRE + 4 représentants d'Atlantic'Eau + 1 représentant de l'Association des Maires de Loire-Atlantique</p>

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité :

- **D'approuver les modifications apportées à la formation des sept commissions thématiques et de la commission mixte pour toute la durée du mandat, qui auront pour objectif d'étudier et préparer les décisions à prendre en comité syndical,**
- **De fixer la composition de chaque commission comme décrit ci-dessus suivant la proposition du Président,**
- **De déléguer au Président le rôle de désigner les délégués syndicaux qui présideront chaque commission.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**